



Arles, dimanche 19 septembre 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05681**

---

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Avarie d'engin flottant****Bateau de plaisance coulé****Eviter les remous (à l'approche du bateau coulé) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 19/09/2021 à 19:00**o **Canal du Rhône à Sète**

entre les pk 50.500 (aval passerelle Maguelone) et pk 50.500 - Rive gauche

**Commentaire :**

Suite à une voie d'eau un bateau de plaisance repose sur le fond du canal en rive gauche à l'aval de la passerelle de Maguelone. Le bateau reste visible il repose sur environ 1.00m de fond, il est amarré aux bollards sur place. Il est demandé aux navigants d'éviter les remous lors du passage sur le secteur concerné.

**Service(s) à contacter :**

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

**Date limite d'affichage :**

Prochain avis.

Par délégation

**Signé**

Philippe SCHNEIDER